



## COORDINATION DES SYNDICATS CGT DE VERALLIA



A l'attention de la Direction Générale  
De Verallia et Verallia France

Le 08/04/2020 à Montreuil

### **Objet : demande de prime gouvernementale**

Messieurs,

Notre organisation syndicale CGT, vous interpelle.

En effet,

Bon nombre de salariés de Verallia France nous ont interrogés sur ce que la direction avait prévu au sujet de la prime gouvernementale dont ils aimeraient bénéficier suite à la pandémie qui touche notre pays et afin de les remercier du travail qu'ils effectuent actuellement, malgré les conditions difficiles et les risques encourus.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que Mr Bruno Le Maire, a invité les entreprises à verser une prime de 1 000 € à leurs salariés qui continuent de se rendre au travail pendant l'épidémie de coronavirus.

Et lors d'une nouvelle allocution mardi 31/03/2020, Mr Bruno Le Maire, a confirmé que ce montant pourrait être doublé dans les entreprises qui ont signé un accord d'intéressement.

Dans vos communiqués, vous reconnaissez le professionnalisme, l'engagement et aussi la solidarité de tous les salariés de Verallia dans ce contexte.

Nous pensons que Verallia peut et doit mettre en œuvre cette proposition très rapidement pour soutenir la motivation de l'ensemble des salariés (sites de production et Filiales).

Cette prime ne sera pas imposable et elle ne sera pas soumise à cotisation.

Nous espérons que vous donnerez une réponse favorable à notre demande légitime.

Notre organisation syndicale CGT reste à votre entière disponibilité pour les modalités.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations.

Le Délégué Syndical Central CGT